



Un organisme de formation spécialisé  
« Logement des Jeunes »

# CATALOGUE DES FORMATIONS 2023

Porté par :



Certification qualité délivrée  
au titre de la catégorie d'action :  
Action de formation

# SOMMAIRE

Qui sommes-nous ?	3
<b>LES FORMATIONS</b>	<b>4</b>
Notre philosophie	4
Points pratiques	6
<b>Catalogue FORMA-CLLAJ :</b>	
<b>7 formations spécifiques à l'activité logement jeune</b>	<b>8</b>
1. Appréhender la problématique logement jeune : dispositifs, acteurs et cadre juridique	10
2. Animer des ateliers collectifs : outils, gestes et postures de pédagogie active	12
3. Les droits des personnes étrangères en matière de logement	14
4. Développer un parc de logement pour les jeunes en diffus	16
5. (Ré)Organiser et structurer son activité de conseil logement pour les jeunes	18
6. Adapter son activité pour prendre en compte la dématérialisation des aides et dispositifs liés au logement	20
7. Accueil et accompagnement logement des jeunes : faire face aux situations difficiles	22
<b>Les formateurs</b>	<b>24</b>
Internes au réseau des CLLAJ	24
Intervenants extérieurs	25
<b>Bulletin de pré-inscription Formations</b>	<b>27</b>

# QUI SOMMES-NOUS?

**Les comités locaux pour le logement autonome des jeunes (CLLAJ) et services logement (SLJ) assimilés ont pour mission l'accueil, l'information, l'orientation et l'accompagnement des jeunes de moins de 30 ans dans leur projet logement (recherche, accès, maintien).**

Ils proposent des services techniques (information, accompagnement, accès aux droits, médiation bailleurs, bourse au logement, gestion de solutions de logement transitoire...) pour favoriser l'accès au logement de milliers de jeunes sur les territoires, en lien avec les acteurs locaux.

**L'Union Nationale des Comités Locaux pour le Logement Autonome des Jeunes (UNCLLAJ) fédère les CLLAJ et SLJ depuis 2002.**

Elle a pour objectifs la mutualisation, l'échange, la formation et l'information au bénéfice de ses membres et des acteurs locaux œuvrant sur les problématiques de logement auprès de la jeunesse. Elle est le lieu de synthèse des expériences et des observations du réseau des CLLAJ, et son porte-parole auprès des institutions nationales.

**Forte de cette connaissance du terrain, l'UNCLLAJ a créé en 2011 son organisme de formation FORMA-CLLAJ.**

Celui-ci propose des formations associées aux champs de compétences de l'UNCLLAJ : dispositifs, acteurs, cadre juridique et législatif du logement, structuration et développement d'activités au service du logement des jeunes : AIO-A, ateliers collectifs, gestion locative, et posture des conseillers dans la relation aux jeunes accueillis en individuel et en collectif ; mais aussi sur des publics spécifiques : la question des troubles de la santé mentale, les droits liés au logement pour les étrangers etc. autant de formations qui accompagnent la pratique des acteurs amenés à travailler sur la thématique du logement et de la jeunesse.

**En 2017, l'UNCLLAJ s'est inscrite dans la démarche qualité mise en place par l'État, et FORMA-CLLAJ est donc référencé sur DATADOCK.**

**En 2021, elle a poursuivi sa démarche qualité en obtenant la certification Qualiopi pour ses actions de formation (décembre 2021).**

# LES FORMATIONS

## Notre philosophie

**Observatrice des pratiques de ses adhérents depuis 20 ans, l'UNCLLAJ adapte le contenu de ses formations aux réalités de terrain.**

Orientée vers la pratique, les apports théoriques des formations sont étayés d'exemples concrets et d'outils pour permettre des applications directes. Les formations sont également ajustées en fonction des connaissances des participants, et évoluent en fonction des retours des stagiaires et des souhaits des prescripteurs.

Dans l'objectif de développer les projets en faveur du logement des jeunes, l'UNCLLAJ souhaite diffuser les connaissances et compétences « logement jeunes » et assurer leur généralisation à l'ensemble des acteurs du territoire : CLLAJ, services logements, missions

locales, réseau information jeunesse (CRIJ, BIJ, PIJ...), foyers de jeunes travailleurs (FJT), résidences sociales, écoles de travail social, centres communaux et intercommunaux d'action sociale (CCAS et CIAS), PIMMS, collectivités locales, maisons départementales des solidarités, centres sociaux, centres d'hébergement et de réadaptation sociale (CHRS), SIAO, associations de locataires et de consommateurs...

Les formations de FORMA-CLLAJ s'adressent ainsi aux conseillers, référents logement, animateurs, travailleurs sociaux en formation ou en activité, cadres, dirigeants de structures, bénévoles et administrateurs, élus, agents et cadres de collectivités locales...

## Une offre de formation « Logement Jeunes » :

### De qualité

... proposée par des professionnels (voir page 30) reconnus pour leurs compétences et leurs connaissances dans leur domaine (logement, jeunesse, accompagnement individuel, animation collective, droit des étrangers, PSSM etc.). Des formateurs de terrain pouvant donc répondre, avec le plus d'adéquation possible à la demande de formation, en apportant des éléments théoriques, techniques et pratiques, et en favorisant les échanges, dans une démarche globale de partage des savoirs.

### Abordable

La prise en charge des formations peut se faire dans le cadre des plans de développement des compétences de l'organisme employeur de moins de 50 salariés (ex. Plan de formation), grâce au référencement de FORMA-CLLAJ auprès des OPCO et à l'obtention de la certification Qualiopi pour ses actions de formation en décembre 2021. Les coûts de formation (inscriptions, supports et frais annexes de déplacements) sont alors pris en charge de manière complète ou partielle par l'employeur et/ou par l'Opérateur de Compétences (ancien OPCA). Effectuer un versement volontaire et/ou conventionnel auprès de leur OPCO permet aux entreprises de 50 salariés et plus de bénéficier elles aussi de financements pour leurs projets de formation.

### Adaptée

... construite à partir des besoins et des spécificités professionnelles des acteurs logement jeunes. Nos formations sont pour les participants l'occasion d'échanger sur diverses expériences et de parfaire leurs connaissances. Les sessions intègrent tout à la fois des apports théoriques, des études de cas concrets, des travaux en groupe, des mises en situation, des échanges et des pistes de réflexions.

### Territorialisée

Si les formations du catalogue FORMA-CLLAJ sont proposées en inscription individuelle uniquement à Paris et Lyon. FORMA-CLLAJ propose aussi de programmer des sessions sur d'autres territoires, sur demande d'un groupe constitué (6 personnes minimum). Il y a donc deux modalités d'inscriptions :

- **Inscriptions individuelles** aux dates et lieux proposés dans le catalogue ;
- **A la demande d'un groupe**, au minimum de 6 personnes, possibilité de programmer une session sur un autre territoire (date et lieu à définir entre le groupe et l'intervenant – n'hésitez pas à nous contacter : [formacllaj@uncllaj.org](mailto:formacllaj@uncllaj.org)).



## Points pratiques

### MODALITÉS D'INSCRIPTION

Il est possible de se préinscrire par e-mail en nous adressant le bulletin d'inscription dûment complété. Les préinscriptions sont enregistrées dans l'ordre de leur réception. L'inscription définitive sera subordonnée au retour de la convention de formation signée par l'employeur.

### COÛT DES FORMATIONS

Prix adhérent : 280 € par participant et par journée de formation (7 heures)

Prix non adhérent : 350 € par participant et par journée de formation (7 heures)

Pour les demandes collectives (groupes à partir de 6 personnes), merci de nous contacter directement ([formacllaj@uncllaj.org](mailto:formacllaj@uncllaj.org)) afin de convenir d'une date, d'un lieu et d'un prix de groupe.

### NOMBRE DE STAGIAIRES

Chaque session de formation accueille de 5 à 12 personnes suivant les formations, afin de favoriser la mise en place d'une dynamique de groupe, mais aussi de permettre les échanges et la participation de tous.

### PRISE EN CHARGE DE L'OPCO (EX OPCA) : PROCÉDURES GÉNÉRALES

**Etape 1 : Demande auprès de l'employeur** pour l'acceptation de la formation souhaitée dans le plan de développement des compétences (ex. plan de formation) de la structure.

### Etape 2 : Inscription auprès de FORMA-CLLAJ

Nous faisons parvenir à votre employeur une proposition pédagogique (programme détaillé, modalités, supports, évaluation) et un devis, puis après validation, la convention de formation.

### Etape 3 : Demande de prise en charge auprès de votre Opérateur de Compétences (ex. OPCA)

Il faut pour cela compléter et envoyer une demande de prise en charge financière du stage, dûment signée par l'employeur, à l'OPCO (souvent rempli via votre espace adhérent en ligne). La demande comprend en général : l'intitulé, le lieu, la durée et le programme détaillé de l'action de formation, la dénomination du (ou des) salarié(es) inscrit(es), le devis, et éventuellement une copie de la convention de formation, les références de notre organisme Association Union Nationale des CLLAJ (pour FORMA-CLLAJ) agrément n° 11754698275. Cette demande doit être formulée avant le début du stage. Toutes nos formations sont des actions d'adaptation et de développement des compétences des salariés.

### Etape 4 : Demande de remboursement

Une fois la formation exécutée, envoyer une demande de remboursement en fournissant la facture de l'organisme de formation, les émargements des participants et/ou attestation(s) de présence.

### CONVENTION DE FORMATION

La convention est passée entre FORMA-CLLAJ organisme de formation de l'UNCLLAJ et la structure employeuse. Elle est adressée à l'employeur, en deux exemplaires (dont un à retourner), environ trois semaines avant le stage. En signant la convention, le client (employeur) accepte les conditions générales de vente, le stagiaire doit pour sa part respecter le Règlement Intérieur de FORMA-CLLAJ. [www.uncllaj.org/pro/forma-cllaj](http://www.uncllaj.org/pro/forma-cllaj)

### CONVOCATION À LA FORMATION

La convocation est adressée aux participants 10 à 20 jours avant le début de la session.

### CONTENU ET SUPPORTS PÉDAGOGIQUES

Chaque formation propose un apport de contenus pratiques et théoriques, complétés par des exercices d'application, des temps dédiés aux échanges entre participants, notamment sur des situations vécues, et la remise de supports pédagogiques liés aux thématiques abordées.

### EVALUATION

En amont des sessions, un questionnaire d'entrée en formation est systématiquement envoyé aux inscrits afin d'affiner les attentes, appréhender le niveau de connaissances préalable (autoévaluation et/ou quiz), les besoins éventuels d'adaptation, toute remontée d'informations utiles, afin de mettre la formation en adéquation avec les besoins des stagiaires.

Une évaluation écrite « à chaud » sur le déroulement de la formation est systématiquement effectuée en fin de stage, elle évalue également les acquis (autoévaluation et/ou quiz) qui seront comparés avec les réponses du questionnaire d'entrée.

L'UNCLLAJ propose également un questionnaire « à froid », transmis plusieurs mois après la session, afin de mieux évaluer l'impact de la formation sur les pratiques des stagiaires, et adapter au mieux les prochaines sessions.

Lorsque des formations sont réalisées pour le compte d'un prescripteur, celui-ci est également interrogé sur sa satisfaction quant à l'organisation de la session, il recevra également (sur demande) les évaluations remplies par les stagiaires.

### VALIDATION

À l'issue de la session, une attestation de présence est remise à chaque participant ayant assisté à la totalité des cours. Cette attestation précisera l'intitulé de la formation, ses objectifs, sa durée, sa date et le lieu de réalisation.

### INEXÉCUTION DE LA FORMATION

#### > Annulation à l'initiative de FORMA-CLLAJ

Si le nombre de participants à un stage est insuffisant (moins de 6 inscrits), FORMA-CLLAJ se réserve le droit reporter ou d'annuler la formation. Toutes les sommes versées seront reportées sur toute autre formation ou restituées à la structure.

#### > Annulation et remplacement d'un stagiaire à l'initiative du client

Dans le cas où le client souhaite annuler une formation avant son commencement, FORMACLALJ appliquera les retenues suivantes :

- Pas de retenue si l'annulation intervient plus de 21 jours calendaires avant le 1er jour de la session de formation
- Retenue de 30% si l'annulation intervient entre 14 et 21 jours calendaires avant la session
- Retenue de 100% si l'annulation intervient moins de 14 jours avant la session

Ces facturations ne pourront faire l'objet d'une demande de remboursement ou de prise en charge par l'OPCO.

Dans le cas où le Client ferait connaître à FORMA-CLLAJ, par courriel ou courrier au moins sept jours avant le début de la formation, qu'un stagiaire déjà inscrit ne pourra pas participer à la session, FORMA-CLLAJ donne au Client la possibilité de remplacer le stagiaire empêché par un autre stagiaire ayant le même profil et les mêmes besoins en formation, sous réserve de l'accord éventuel de l'OPCO.

Voir l'ensemble des conditions générales de vente sur [www.uncllaj.org/pro/forma-cllaj](http://www.uncllaj.org/pro/forma-cllaj)



Certification qualité délivrée au titre de la catégorie d'action : Action de formation



## Catalogue Forma-CLLAJ : 7 formations spécifiques à l'activité Logement Jeune

### Une question ? Une remarque ?

L'UNCLLAJ reste à votre disposition pour échanger sur les formations proposées et vous conseiller pour tout autre besoin de formation non couvert par le catalogue actuel.

Contactez-nous : [formacllaj@uncllaj.org](mailto:formacllaj@uncllaj.org)

1

Appréhender la problématique Logement Jeune : dispositif, acteurs et cadre juridique

Pour avoir une vision globale du secteur hébergement - logement, ses dispositifs, ses acteurs, son cadre juridique, et en particulier en ce qui concerne les jeunes.

2

Animer des ateliers collectifs : outils, gestes et postures de pédagogie active

Pour repenser sa posture dans l'animation d'ateliers, se doter des moyens pédagogiques pour favoriser l'implication des jeunes lors des actions collectives, prendre en main différents outils...

3

Les droits des personnes étrangères en matière de logement

Mieux appréhender les différents statuts de séjour des personnes étrangères en France et l'impact sur leurs droits en termes d'aides financières, d'accès aux différentes solutions de logement et acquérir une méthodologie de recherche des informations pertinentes dans l'accompagnement à l'accès aux droits.

4

Développer un parc de logement pour les jeunes

Analyser risques et opportunités en présence, puis construire une stratégie pour capter et gérer une offre de logement accompagné pour les jeunes.

5

(Ré)Organiser et structurer son activité d'AIO Logement pour les jeunes

Analyser les modalités d'accueil du public à partir d'indicateurs de qualité et de performance de l'AIO-A, identifier des leviers d'amélioration et construire un plan d'action pour mieux répondre aux sollicitations des jeunes et au contexte du territoire.

6

Adapter son activité pour prendre en compte la dématérialisation des aides et dispositifs liés au logement

Gérer l'accroissement du temps passé suite à la dématérialisation des aides, les questionnements éthiques concernant le soutien apporté aux usagers dans la connexion aux comptes personnels, et réfléchir au « faire avec » les jeunes sur ces démarches numériques.

7

Accueil et accompagnement logement des jeunes : réagir aux situations difficiles

Proposer des cadres théoriques autour des postures relationnelles d'accompagnement, des temps de réflexion et d'échanges pour améliorer les pratiques quotidiennes au contact des jeunes et se doter d'outils pour prévenir et réagir au mieux aux situations de tension, de manipulation, de fuite...

## FORMATION 1 :

### Appréhender la problématique logement jeune : dispositifs, acteurs et cadre juridique



Venez acquérir les connaissances juridiques et techniques de référence sur le logement des jeunes, et découvrir des outils et supports pour faciliter les pratiques de diagnostic, d'information en individuel ou en collectif, et d'accompagnement des jeunes.

#### DURÉE

2 jours (14 heures)  
en présentiel  
4 demi-journées (14 heures)  
à distance

#### DATES ET LIEUX

3 mars (9h-12h30), 6 mars (13h30-17h)  
et 7 mars (9h-17h), à distance  
25 et 26 septembre (matins : 9h-12h30) et  
27 septembre (9h-17h), à distance

#### OBJECTIFS :

- Partager des constats sur les besoins des jeunes en matière de logement
- Apporter des connaissances dans le domaine du logement et de l'hébergement : acteurs, dispositifs, démarches (juridiques et techniques).
- Identifier les acteurs du logement : gestionnaires de solutions, accompagnateurs logement, points ressource juridique..., et les pistes de partenariat possibles.
- S'approprier les méthodes et les moyens pratiques pour constituer un réseau d'acteurs logement pour favoriser l'accès au logement des jeunes sur un territoire.
- Réfléchir à sa posture et se doter d'outils adaptés aux différentes situations d'accompagnement rencontrées (suivi individuel ou collectif, recherche logement, accompagnement dans l'accès, le maintien, voire l'appropriation du logement...).

#### SOIT EN « CAPACITÉS » :

Être capable de :

- identifier les spécificités du public jeune
- appréhender la complexité du secteur hébergement / logement
- trouver l'information nécessaire et pertinente sur le logement et l'hébergement
- structurer une vision du territoire sur :
  - l'offre et la demande de services et solutions logement pour les jeunes
  - l'environnement juridique et institutionnel
- se repérer parmi les acteurs, les aides, les dispositifs, les solutions hébergement-logement...
- informer les jeunes sur les questions liées au logement – hébergement (individuellement et collectivement)

#### NATURE DE L'ACTION DE FORMATION :

Action d'adaptation et de développement des compétences des salariés

#### CONTENU :

##### Introduction : Pourquoi le logement des jeunes ?

##### I. Structurer ses connaissances sur la question du logement des jeunes

1. Les solutions hébergement – logement
  - A. Une typologie des solutions
  - B. De la théorie à la pratique : les réalités territoriales
2. Les politiques publiques qui encadrent ces dispositifs
  - A. Zoom sur le logement social
  - B. Zoom sur les publics prioritaires
  - C. Les moyens d'actions des pouvoirs publics - en bref
3. Les aides à la personne et accompagnements logement
  - A. Une typologie des aides
  - B. De la théorie à la pratique : les acteurs et les plateformes

##### II. Informer et accompagner les jeunes sur le logement

1. En individuel
  - A. Cas pratique
  - B. Le diagnostic base de tout accompagnement : entre demande et besoin
2. En collectif :
  - A. Cas pratique
  - B. Donner une information générale et favoriser les échanges entre pairs

##### III. Le statut de locataire

1. Les rapports locatifs (droits et devoirs du locataire et bailleur)
2. La décence d'un logement et l'habitat indigne (indécence, insalubrité et acteurs ressources)
3. La protection des locataires en difficultés (trêve hivernale, prévention contre les impayés...)

#### PUBLICS :

Tout acteur travaillant sur les thématiques de logement et/ou hébergement :

- travailleurs sociaux en poste ou en formation, conseillers, accompagnateurs, référents logement, animateurs,
- agents et cadres de collectivités locales,
- bénévoles, administrateurs et élus etc.

Pré-requis : néant

#### FORMATRICE :

Elsa FILIZETTI  
Chargée d'animation du réseau UNCLLAJ

#### DÉMARCHE PÉDAGOGIQUE :

- Apports de repères théoriques – diaporama fil rouge et livret distribué
- Echanges /retours d'expériences – brainstorming, quiz
- Travaux en groupe notamment sur des cas pratiques

#### EVALUATION

- Questionnaire entrée / sortie (autoévaluation et quiz de connaissances)
- Temps d'échange et quiz tout au long de la formation
- Questionnaire d'évaluation et bilan oral « à chaud »
- Questionnaire de satisfaction « à froid » aux stagiaires, et aux employeurs.

#### MODALITÉS D'ACCÈS AUX PERSONNES HANDICAPÉES :

Nous vous invitons à vous rapprocher de FORMACLLAJ afin d'étudier les modalités d'adaptation de la formation [formacllaj@uncllaj.org](mailto:formacllaj@uncllaj.org)

## FORMATION 2 :

### Animer des ateliers collectifs : outils, gestes et postures de pédagogie active



Venez découvrir les gestes et postures de la pédagogie active pour être mieux outillé et à l'aise dans votre pratique d'animation d'actions collectives à destination des jeunes.

<b>DURÉE</b>	1 jour (7 heures)	<b>DATES ET LIEUX</b>	28 mars, à Lyon 4 juillet, à Paris
--------------	----------------------	-------------------------------	---------------------------------------

#### OBJECTIFS ET COMPÉTENCES VISÉES :

Objectif principal : savoir construire et mettre en œuvre une animation collective dynamique et participative, afin de mieux transmettre les savoirs et savoirs-être visés

- Savoir analyser et repérer les enjeux d'une dynamique de groupe
- Comprendre et pratiquer une posture d'animation de groupe, en particulier avec des jeunes
- Assimiler les différents temps et gestes d'un processus d'animation
- Disposer d'outils d'animation efficaces et faciles à mettre en œuvre pour l'animation d'ateliers sur le logement à destination de jeunes

#### NATURE DE L'ACTION DE FORMATION :

Action d'adaptation et de développement des compétences des salariés

#### CONTENU :

##### **Introduction : Les enjeux et objectifs de l'animation collective**

- Définir ce qu'est une pratique d'animation collective
- Pourquoi proposer des temps collectifs ?
- Quelles valeurs mises en avant ?

##### **I. Analyser une séquence d'animation**

A. Une découpe en différents temps  
De l'accueil, pour favoriser l'inclusion de participants, au débriefing et à l'ouverture de perspectives...

B. Faire vivre une dynamique de groupe, et l'articuler sur plusieurs interventions  
Quel fil conducteur lors d'une animation et entre plusieurs temps successifs ?

##### **II. Des gestes et une posture d'animation**

A. Définition, distinguer les gestes des outils  
Les différents rôles de l'animateur : rassurer, orienter, dynamiser, connecter...

B. Différentes postures pour gérer la distance au groupe  
Se positionner au centre, à la périphérie, à l'extérieur...

##### **III. Des outils d'animation**

A. Définir les objectifs pour mieux choisir les outils  
Créer le groupe, confronter des idées, prendre une décision...

B. Présentation de plusieurs outils d'animation

#### PUBLICS :

Tout acteur travaillant auprès des jeunes : travailleurs sociaux, conseillers, référents logement, animateurs, salariés et bénévoles, agents de collectivités locales etc. sur les questions hébergement-logement, qui animent ou souhaitent animer des ateliers collectifs auprès de jeunes.

Pré-requis : néant

#### FORMATEUR :

Sébastien HOVART

#### DÉMARCHE PÉDAGOGIQUE :

- Apports de repères théoriques – paperboard fil rouge et bibliographie
- Echanges et retours d'expériences
- Démonstration et mise en pratique de différents outils d'animation

#### EVALUATION

- Questionnaire entrée / sortie (autoévaluation)
- Temps d'échanges tout au long de la formation
- Questionnaire d'évaluation et bilan oral « à chaud »
- Questionnaire de satisfaction « à froid » aux stagiaires, et aux employeurs.

#### MODALITÉS D'ACCÈS AUX PERSONNES HANDICAPÉES :

Nous vous invitons à vous rapprocher de FORMACLLAJ afin d'étudier les modalités d'adaptation de la formation : [formaclaj@uncllaj.org](mailto:formaclaj@uncllaj.org).

## FORMATION 3 :

### Les droits des personnes étrangères en matière de logement



Pour mieux accompagner les personnes étrangères dans les démarches liées au logement selon leurs titres et statuts de séjour...

Mieux appréhender les différents statuts de séjour des personnes étrangères en France, identifier les ressources légales permettant de connaître l'impact de ces statuts sur leurs droits et démarches en termes d'aides financières (Caf) et d'accès au logement (parc privé, parc social).

#### DURÉE

1 jour  
(7 heures)

#### DATES ET LIEUX

26 mai, à Lyon  
22 septembre, à Marseille  
18 décembre, à Paris

#### OBJECTIFS :

Objectif principal : savoir retrouver et utiliser les bases légales en matière de droit au logement et de protection sociale des personnes étrangères et apporter des réponses appropriées en matière d'accès aux droits

- Utiliser en situation les sources du droit mobilisables, notamment en matière d'aides au logement et d'accès au logement social et au DALO pour les personnes étrangères
- Identifier les conditions particulières exigées des personnes étrangères dans leur accès aux droits liés au logement
- Identifier les points clefs d'un titre de séjour
- Evaluer les possibilités d'accès au logement pour les personnes étrangères

#### NATURE DE L'ACTION DE FORMATION :

Action d'adaptation et de développement des compétences des salariés

#### CONTENU :

##### I. Introduction au droit des étrangers :

- A. Les droits sociaux des étrangers : quelles spécificités ?
- B. Des sources du droit éclatées en matière de logement
- C. La hiérarchie des normes (textes internationaux et droit national)
- D. Les conditions ou notions clés en matière de droits sociaux des étrangers

##### II. La régularité du séjour, principal obstacle à l'accès aux droits :

- A. Les conditions de régularité du séjour : principe et exceptions
- B. Les différents titres de séjour
- C. Les cas des citoyens de l'Union européenne

##### III. Les aides au logement versées par les CAF :

- A. Les différentes aides
- B. Demander une aide au logement
- C. La condition de résidence et d'occupation effective du logement
- D. La condition de charge des enfants
- E. La condition portant sur l'entrée des enfants

##### IV. Le droit au logement :

- A. Le principe de non-discrimination et le logement (parc privé et social)
- B. Régularité de séjour et maintien dans le logement
- C. La demande de logement social et son instruction
- D. Le droit au logement (décent et indépendant) opposable (Dalo)

#### PUBLICS :

- Les conseillers, accompagnateurs logement de CLLAJ et Services Logement Jeunes,
- Tout acteur travaillant auprès des jeunes : travailleurs sociaux, conseillers, référents logement, animateurs, salariés et bénévoles, agents de collectivités locales etc. sur les questions hébergement-logement.

#### FORMATEUR :

Antoine MATH : Juriste-Chercheur au Gisti

#### DÉMARCHE PÉDAGOGIQUE :

- Apports de repères théoriques – diaporama, corpus juridique et guide
- Mise en pratique sur des cas concrets soulevés par les participants
- Quiz

#### EVALUATION

- Questionnaire entrée / sortie (autoévaluation et quiz de connaissances)
- Temps d'échange et quiz tout au long de la formation
- Questionnaire d'évaluation et bilan oral « à chaud »
- Questionnaire de satisfaction « à froid » aux stagiaires, et aux employeurs.

#### MODALITÉS D'ACCÈS AUX PERSONNES HANDICAPÉES :

Nous vous invitons à vous rapprocher de FORMACLALJ afin d'étudier les modalités d'adaptation de la formation.  
formaclaj@uncllaj.org



## FORMATION 4 :

### Développer un parc de logement pour les jeunes en diffus



Vous avez le projet de développer un parc de logement en sous-location ? Venez travailler ce projet avec d'autres professionnels qui partagent les mêmes objectifs...

Connaitre les différents dispositifs de gestion locative et les opportunités de financements, mobiliser partenaires et bailleurs pour se constituer une offre de logements à destination des jeunes.

**DURÉE**

1 jour  
(7 heures)

**DATES  
ET  
LIEUX**

27 avril, à Lyon  
19 octobre, à Paris

#### OBJECTIFS :

- Connaître les prérequis au développement d'un parc de logement en gestion locative pour les jeunes (juridiques, techniques, financiers...)
- Connaitre les différents statuts ou formes que peut prendre la gestion locative
- Définir le public cible des différentes formes de solutions logement que peut proposer un CLLAJ
- Identifier les financements et partenaires de la gestion locative
- Définir une stratégie de prospection et organiser les moyens humains et logistiques soutenant le développement d'une offre locative

#### NATURE DE L'ACTION DE FORMATION :

Action d'adaptation et de développement des compétences des salariés

#### CONTENU :

**Introduction : Pourquoi développer une offre de logement pour les jeunes ?**

**I. Les préalables au développement d'un parc de logement :**

- A. Agrément Gestion Locative Sociale
- B. Moyens dédiés (humains, financiers, techniques...)

**II. Différents dispositifs pour gérer des logements à destination de différents publics jeunes**

- A. Sous locations « classique »
- B. Conventionnements ANAH avec ou sans travaux - LOC' Avantages
- C. IML / Solibail
- D. Mandat de gestion
- E. ALT

**III. Financements et sécurisation**

- A. Les dispositifs de l'Etat
- B. Les financements locaux

**Modalités Partenariales**

- A. Mobiliser des partenaires locaux gestionnaires d'une offre
- B. Convaincre les bailleurs et les prescripteurs

#### PUBLICS :

Direction, coordination, responsable de service ou chargé de projet d'un CLLAJ ou Service logement jeunes souhaitant développer une offre de logement en gestion locative à destination des jeunes.

Prérequis : néant

#### FORMATRICES :

Charlène LEMARIÉ, chargée de projets à l'UNCLLAJ

#### DÉMARCHE PÉDAGOGIQUE :

- Apports de repères théoriques – diaporama, guide
- Retour d'expériences et co-construction de stratégies locales

#### EVALUATION

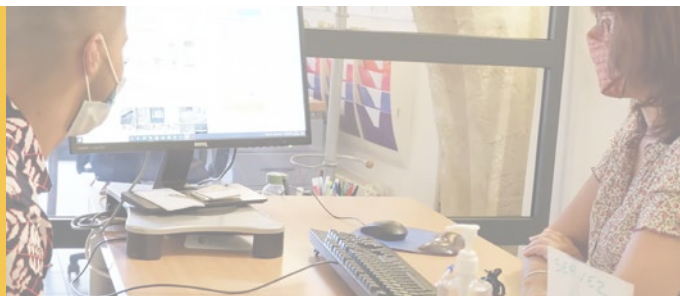
- Questionnaire entrée / sortie (autoévaluation et quiz de connaissances)
- Temps d'échange et quiz tout au long de la formation
- Questionnaire d'évaluation et bilan oral « à chaud »
- Questionnaire de satisfaction « à froid » aux stagiaires, et aux employeurs.

#### MODALITÉS D'ACCÈS AUX PERSONNES HANDICAPÉES :

Nous vous invitons à vous rapprocher de FORMA-CLLAJ afin d'étudier les modalités d'adaptation de la formation. [formacllaj@uncllaj.org](mailto:formacllaj@uncllaj.org)

## FORMATION 5 :

### (Ré)Organiser et structurer son activité de Conseil Logement pour les jeunes



Venez réfléchir avec d'autres CLLAJ à l'organisation de votre activité d'AIO-A et retravailler les contours, moyens et ambitions de votre service pour mieux répondre à vos enjeux locaux.

Analyser les modalités d'accueil du public à partir d'indicateurs de qualité et de performance de l'AIO-A, identifier des leviers d'amélioration et construire un plan d'action pour mieux répondre aux sollicitations des jeunes et au contexte du territoire.

#### DURÉE

1 jour  
(7 heures)

#### DATES ET LIEUX

29 juin, à Paris  
14 novembre, à Lyon

#### OBJECTIFS :

- Analyser une situation de départ : données d'accueil des jeunes, organisation, moyens mis en œuvre, attente et services connexes des partenaires, ressources du service
- Identifier des indicateurs de performance
- Identifier les besoins des jeunes et associer des types de services ou orientations à apporter en réponse
- Identifier les évolutions souhaitables de la situation initiale, voire rédiger un nouveau projet de service
- Calibrer l'activité en fonction du projet de service
- Organiser les moyens humains et matériels
- Penser les supports et modalités d'interaction avec les jeunes

#### NATURE DE L'ACTION DE FORMATION :

Action d'adaptation et de développement des compétences des salariés

#### CONTENU :

##### I. Les indicateurs de qualité et de performance de l'activité d'AIO-A

- A. Les indicateurs d'activité quantitatifs
- B. Mesurer la qualité de l'AIO-A
- C. Délimiter les contours de l'AIO-A

##### III. Etablir un diagnostic

- A. Identité du service AIO-A par rapport aux autres services de la structure
- B. Identification du service : implantation, modalités d'accueil
- C. Articulation avec les partenaires du territoire
- D. Moyens humains de l'AIO-A

##### III. Comprendre et mobiliser les leviers d'action

- A. Fixer territorialement les objectifs quantitatifs et qualitatifs, et l'ambition de l'AIO-A
- B. Des schémas organisationnels en fonction des sollicitations des jeunes

#### PUBLICS :

Salarié en charge de la coordination d'un service proposant un AIO-A logement jeunes – en inter  
Et en Intra : conseillers, chargés d'accueil, chef de service, coordinateurs, directeurs... de CLLAJ ou SLJ

Prérequis : néant

#### FORMATEUR :

Pierre GATTEGNO  
Coordinateur URCLLAJ AURA et référent ACTILOJ à l'UNCLLAJ

#### DÉMARCHE PÉDAGOGIQUE :

- Apports d'outils méthodologiques (indicateurs d'analyse et d'évaluation)
- Co-construction de stratégies locales à partir d'une fiche de pré-diagnostic
- Echanges et travaux pratiques

#### EVALUATION

- Questionnaire entrée / sortie (autoévaluation et fiche diagnostic)
- Temps d'échange tout au long de la formation
- Questionnaire d'évaluation et bilan oral « à chaud »
- Questionnaire de satisfaction « à froid » aux stagiaires, et aux employeurs.

#### MODALITÉS D'ACCÈS AUX PERSONNES HANDICAPÉES :

Nous vous invitons à vous rapprocher de FORMACLCLAJ afin d'étudier les modalités d'adaptation de la formation. [formaclclaj@uncllaj.org](mailto:formaclclaj@uncllaj.org)

## FORMATION 6 :

### Adapter son activité pour prendre en compte la dématérialisation des aides et dispositifs liés au logement



Gérer l'accroissement du temps passé suite à la dématérialisation des aides, les questionnements éthiques concernant le soutien apporté aux usagers dans la connexion aux comptes personnels, et réfléchir au « faire avec » les jeunes sur ces démarches numériques.

**DURÉE**

1 jour  
(7 heures)

**DATES  
ET  
LIEUX**

16 mai, à Paris

#### OBJECTIFS :

- Comprendre les objectifs et modalités de la dématérialisation des aides et dispositifs liés au logement
- Comprendre les implications de la dématérialisation pour les institutions et les CLLAJ, les accueillants /accompagnants et les jeunes
- Caractériser la répartition des tâches issues de la numérisation dans votre territoire
- Savoir déterminer le rôle et la place du CLLAJ dans les questions liées à la dématérialisation
- Savoir choisir une stratégie d'adaptation en fonction du rôle et de la place choisis pour le CLLAJ
- Connaître les leviers d'adaptation et leurs effets

#### NATURE DE L'ACTION DE FORMATION :

Action d'adaptation et de développement des compétences des salariés

#### CONTENU :

##### **Introduction : contexte**

##### **I. Dématérialisation des aides et dispositifs liés au logement : définitions et champs d'application**

- A. Définir pour mieux comprendre
- B. Les champs d'application de la dématérialisation : trois domaines cruciaux pour les jeunes

##### **II. La dématérialisation en pratique : diagnostiquer le besoin des jeunes à partir des réalités de son territoire**

- A. La répartition des rôles dans la prise en charge de l'accès aux aides et dispositifs sur le territoire
- B. Etat des lieux de la prise en compte de cette problématique dans l'activité du CLLAJ
- C. Etat des lieux de la prise en compte dans la relation entre le professionnel et le jeune

##### **III. Quelle position adopter en tant que structure de conseil logement jeune face à la dématérialisation ?**

- A. A partir des critères de qualité de service et d'éthique professionnelle
- B. En fonction de la répartition territoriale des rôles pour donner accès aux services et aides liés au logement
- C. Dans le cadre d'une relation de confiance entre le CLLAJ et les jeunes

##### **IV. Les stratégies et leviers d'adaptation de l'activité à la dématérialisation**

- A. Les 4 stratégies pour répondre à la dématérialisation : S.I.E.D.
- B. Stratégie par stratégie, quels outils mobiliser et pour faire quoi

#### PUBLICS :

Salarié en charge de la coordination d'un service proposant un AIO-A logement jeunes – en inter Et en Intra : conseillers, chargés d'accueil, chef de service, coordinateurs, directeurs... de CLLAJ ou SLJ

Prérequis : néant

#### FORMATEUR :

Pierre GATTEGNO  
Coordinateur URCLLAJ AURA et référent ACTILOJ à l'UNCLLAJ

#### DÉMARCHE PÉDAGOGIQUE :

- Apport de repères analytiques et théoriques, mais aussi d'outils méthodologiques,
- Co-construction de stratégie propre à chaque structure en fonction du contexte,
- Echanges et mises en pratiques.

#### EVALUATION

- Questionnaire entrée / sortie (autoévaluation et quiz de connaissances)
- Temps d'échange pour mesurer la compréhension et l'avancée des réflexions des stagiaires tout au long de la formation
- Questionnaire d'évaluation et bilan oral « à chaud »
- Questionnaire de satisfaction « à froid » aux stagiaires, et aux employeurs.

#### MODALITÉS D'ACCÈS AUX PERSONNES HANDICAPÉES :

Nous vous invitons à vous rapprocher de FORMACLCLAJ afin d'étudier les modalités d'adaptation de la formation. [formaclclaj@uncllaj.org](mailto:formaclclaj@uncllaj.org)

## FORMATION 7 :

### Accueil et accompagnement logement des jeunes : faire face aux situations difficiles



L'accueil et l'accompagnement des jeunes sont le cœur de métier des CLLAJ. Il est nécessaire pour les conseillers œuvrant au contact des jeunes de prendre du recul sur leurs pratiques, mieux appréhender leurs différents rôles (accueil, accompagnement, accès aux droits, instruction d'une demande de logement ou d'aide, gestion de logement etc.), mais aussi de trouver des ressources pour faire face aux situations difficiles (conflits, violences etc.) vécues au quotidien.

Venez échanger sur vos pratiques de terrain, appréhender de nouvelles techniques comme l'écoute active et l'assertivité, et prendre connaissance de nouveaux moyens pour gérer l'agressivité de certains publics.

- Vous souhaitez acquérir des techniques pour améliorer votre communication et vos savoirs-être avec les jeunes ?
- Vous vous interrogez sur la posture à adopter lors de l'accueil en flux, des entretiens individuels, des visites à domicile, la bonne distance et le ton juste ?
- Vous souhaitez travailler sur la communication non verbale, prévenir et surmonter les comportements agressifs, de fuite ou de manipulation ?

#### DURÉE

2 jours  
(14 heures)

#### DATES ET LIEUX

14 et 15 février, à Caen (14)  
27 et 28 février, à Lyon (69)  
6 et 7 mars à Bourg-en-Bresse (01)

#### OBJECTIFS :

- Mieux connaître les générations Y et Z pour mieux comprendre les besoins des jeunes reçus.
- Faire le point sur le rôle de l'accueil, des enjeux relationnels qui en découlent.
- Analyser les dysfonctionnements de la communication et ses conséquences.
- Savoir prévenir et désamorcer les situations de conflits ou de violence.

- Savoir ajuster sa posture aux différentes situations professionnelles d'accompagnement (rdv individuel, visite à domicile et accompagnement dans le logement, gestion locative).
- S'interroger sur la communication non verbale, et développer une posture d'écoute active.
- Développer une attitude relationnelle constructive en toute situation, même sensible.

#### NATURE DE L'ACTION DE FORMATION :

Action d'adaptation et de développement des compétences des salariés

#### CONTENU :

##### Éléments de cadrage pour mieux comprendre la jeunesse d'aujourd'hui

- La génération Y et Z, définition et statistiques.
- Représentations et idées reçues.

##### I. Les enjeux de l'accueil et de l'accompagnement

A. L'accueil comme première étape de l'accompagnement

L'accueil, un point de départ lors duquel définir des objectifs de l'accompagnement ?

B. Diagnostic et accompagnement

Aider le jeune à construire son projet logement avec un questionnement systémique, en lien avec l'équipe.

##### II. Prévenir les situations difficiles

A. Langage et émotions

Prendre en compte verbal et non verbal : pour éviter les dysfonctionnements relationnels.

B. Adopter une posture « neutre »

Laisser ses croyances et représentations de côté, passer outre les expériences anciennes...

##### III. Stratégie d'accompagnement et posture relationnelle

A. Instaurer une relation de confiance et faciliter le dialogue

Identifier les obstacles à la communication pour mieux les surmonter : agressivité, passivité, manipulation...

B. Les postures relationnelles

Expliquer le rôle d'interface, de facilitateur entre la logique institutionnelle et la logique individuelle.

#### PUBLICS :

- Les conseillers, accompagnateurs logement de CLLAJ et Services Logement Jeunes,
- Tout acteur travaillant auprès des jeunes : travailleurs sociaux, conseillers, référents logement, animateurs, salariés et bénévoles, agents de collectivités locales etc. sur les questions hébergement-logement.

#### FORMATEUR :

ELANTIEL

#### DÉMARCHE PÉDAGOGIQUE :

La séance de formation s'articule sur une dynamique individuelle et collective, les stagiaires sont par exemple invités à échanger sur leurs pratiques d'accueil et d'accompagnement, leur relationnel avec le jeune.

La session alterne des temps de transmission descendants, et des temps d'exercices et de mise en pratique.

Les participants sont invités à préparer les situations qu'ils souhaitent aborder en session.

#### EVALUATION

- Questionnaire entrée / sortie (autoévaluation et fiche diagnostic)
- Temps d'échange tout au long de la formation
- Questionnaire d'évaluation et bilan oral « à chaud »
- Questionnaire de satisfaction « à froid » aux stagiaires, et aux employeurs.

#### MODALITÉS D'ACCÈS AUX PERSONNES HANDICAPÉES :

Nous vous invitons à vous rapprocher de FORMACLALJ afin d'étudier les modalités d'adaptation de la formation. [formaclaj@uncllaj.org](mailto:formaclaj@uncllaj.org)



# LES FORMATEURS

## Internes au réseau des CLLAJ

### Elsa FILIZETTI

Chargée d'animation du réseau UNCLLAJ

Détentrice d'un Master en gestion de projet dans l'Economie Sociale et Solidaire, elle a animé ou co-animé plusieurs formations sur le logement des jeunes auprès de CLLAJ, de Missions Locales (ARML Ile de France de 2016 à 2022, ARML Centre Val de Loire en 2019, Nouvelle-Aquitaine 2021), et d'autres acteurs jeunesse (Réseau Information Jeunesse).

Son expérience au sein du réseau des CLLAJ depuis 2013, lui a permis d'acquérir une solide connaissance des dispositifs logement et des problématiques des jeunes en termes de logement, mais aussi des solutions mobilisées et développées par les CLLAJ et leurs partenaires pour y faire face, ainsi que des outils mobilisés par le réseau pour accompagner l'activité (système d'information, supports pédagogiques...).

L'animation de nombreuses journées professionnelles et rencontres inter-CLLAJ lui a également donné un aperçu de la diversité des réalités territoriales (maillage des acteurs, politiques logement jeune, caractéristiques du parc de logement etc.).

Au-delà de son expérience dans l'animation de temps de travail collectifs et de formations, elle a également été formée, en 2017 et début 2022, aux techniques et outils de la pédagogie active.

### Pierre GATTEGNO

Coordinateur de l'Union Régionale des CLLAJ AURA  
Réfèrent ACTILoJ, agence de conseil de l'UNCLLAJ

Diplômé de l'Institut d'Etudes Politiques de Grenoble, il a validé un Master en Politique publique et changement social spécialité Ville, territoire et solidarité.

Après de courtes expériences chez un bailleur social et dans une association de locataire, il entre à l'UNCLLAJ en 2016.

Ses missions au sein de l'Union couvrent la représentation du réseau, la négociation et le suivi des partenariats, la réalisation d'études sur le public jeune, de diagnostics de territoires concernant la demande et l'offre logement jeunes, et d'accompagnement à la création ou au développement d'activités logement jeunes, avec notamment un volet partenarial fort.

En 2018, il prend la coordination de l'Union Régionale des CLLAJ Auvergne-Rhône-Alpes et poursuit son travail en proximité des adhérents de ce territoire.

Il a animé de nombreux temps d'échange et de professionnalisation au niveau national et régional et s'est formé en 2017 et début 2022 aux techniques et outils de la pédagogie active.

### Charlène LEMARIÉ

Chargée de projets  
l'UNCLLAJ

Urbaniste de formation et détentrice d'un Master en Économie Sociale et Solidaire. En poste depuis Février 2019 au sein de l'UNCLLAJ, elle est d'abord en charge de la communication et de l'événementiel, autour de la Semaine du Logement des Jeunes, puis à partir de fin 2020, elle pilote le projet « Allo G » proposant aux CLLAJ une expérimentation pour repenser les métiers CLLAJ à travers le numérique, qui a abouti en 2022 au lancement de la plateforme Projet'Toit. Elle a également travaillé sur la question de la mobilisation de logement pour les jeunes, notamment dans le cadre d'un projet mené avec le soutien de la Fondation de France avec 4 CLLAJ de la région Auvergne-Rhône-Alpes et Bourgogne-Franche Comté, mais aussi plus globalement sur l'outillage et la professionnalisation des CLLAJ sur cette thématique, en lien avec la FAPIL AURA (Fédération des acteurs de l'insertion par le logement). Elle a ainsi animé plusieurs temps de professionnalisation, elle a suivi une formation avec l'ADIL sur la question des contrats de sous-location et s'est formée en mars 2022 aux techniques d'animation de groupe de travail et de formation.

## Externes au réseau des CLLAJ

### Antoine MATH

GISTI

Le Groupe d'information et de soutien des immigrés, abrégé en GISTI, est une association de défense et d'aide juridique des étrangers en France. Antoine MATH est juriste au GISTI et outre son activité d'accompagnement juridique de ménages étrangers et de rédaction de documents support à l'activité de l'association et des professionnels œuvrant dans le domaine, il est aussi chercheur à l'Institut de recherches économiques et sociales et a publié de nombreux articles sur la question du droit des étrangers en France.

## ELANTIEL

Elantiel est un organisme de formation qui a la particularité d'avoir deux champs d'intervention complémentaires dans le cadre de la relation d'aide. Il propose d'une part ses compétences dans le cadre d'action d'accompagnement au projet et/ou à l'emploi et/ ou social pour des personnes jeunes ou moins jeunes. Il propose également des actions de formations pour les professionnels de la relation d'aide sur des thèmes comme l'analyse des pratiques, la gestion des conflits et de l'agressivité, la communication etc.

Les intervenants proposés par Elantiel, Didier MERCIER et Kalak ABDELMOUMEN interviennent depuis plusieurs années sur la thématique traitée ainsi que dans le cadre d'accompagnements socio professionnels. Ils sont formés à l'approche interactionnelle de Palo Alto favorisant une vision globale et non normative et permettant des interventions pragmatiques.

## Sébastien HOVART

Sa pratique d'animation s'est construite, dans ses lointaines origines, dans la médiation culturelle et scientifique, et, en parallèle, dans l'animation de temps et de lieux de jeu. Elle garde aujourd'hui cette double tonalité: travail sur les contenus, et travail sur des formes ludiques et des moments de travail dans le plaisir. S'y est rajoutée une troisième dimension : le sens politique de l'Education Populaire qu'il continue à interroger et traduire dans sa posture et ses outils. Aujourd'hui, il anime principalement des instances et des projets (AG participatives, Journées professionnelles, Universités d'été, Projets sociaux et associatifs) et transmet ses compétences d'animation, et ses convictions d'Educateur Populaire, en formation dans divers réseaux, et avec la coordination pédagogique d'une formation de DESJEPS.

## BULLETIN DE PRÉ-INSCRIPTION FORMATIONS



### Stagiaire

Nom : .....

Prénom : .....

Fonction : .....

E-mail : .....

Téléphone professionnel : .....

### Employeur

Nom : .....

Adresse : .....

Code postal : ..... Ville : .....

Téléphone : ..... Fax : .....

E-mail : ..... Siret : .....

### Formation souhaitée :

Intitulé de la formation : .....

Date choisie (parmi les propositions du catalogue) : .....

Lieu (parmi les propositions du catalogue) : .....

Quelles sont vos attentes quant à cette formation ?  
.....  
.....

Dans quel cadre avez-vous choisi de réaliser cette formation ?  
(mise à jour des connaissances, nouvelles missions, prise de poste ...)  
.....  
.....

Comment avez-vous connu FORMA CLLAJ ?  
.....  
.....

En cas de besoins spécifiques relatifs à une situation de handicap, merci de nous contacter directement.

**A renvoyer par mail à : [formacllaj@uncllaj.org](mailto:formacllaj@uncllaj.org)**



Forma-CLLAJ - UNCLLAJ  
6 bis rue Robert et Sonia Delaunay - 75011 Paris

formacllaj@uncllaj.org  
04.37.43.45.13

N° de SIRET : 4 84 697 438 000 30  
N° d'agrément : 11754698275



Certification qualité délivrée  
au titre de la catégorie d'action :  
Action de formation